## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----

Envoyé en préfecture le 06/10/2025 Reçu en préfecture le 06/10/2025 Publié le 07/10/2025

ID: 089-200039642-20250924-79\_2025\_1-DE

# DEPARTEMENT DE L'YONNE

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME.

<u>Etaient présents</u>: Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques Ancy-Le-Libre: Mme HUGEROT Maryvonne, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice,

Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Collan: Mme GIBIER

### ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN

# Nombre de conseillers :

**BOURGOGNE** 

En exercice: 75
 Présents: 49
 Absent(s): 26
 Pouvoir(s): 7
 Votants: 56

# **Délibération n° 79-2025**

Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Cry: M. DE PINHO José, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, Fulvy: M. HERBERT Robert, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. MENARD José, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Pimelles: M. RETIF Adrien, Ravières: M. FOREY Vincent, M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, SAMBOURG: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Bas: M. VARAILLES Dominique, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Stigny: M. DE DEMO Paul, Tanlay: M. DELPRAT Eric, Mme YVOIS Caroline, M. ROY Yohan, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. SABOURIN Sébastien, Tonnerre: M.

CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, M. FICHOT Jean-François, M. LENOIR Pascal, Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, Mme TOULON Sylviane, *Trichey*: Mme GRIFFON Delphine, *Vézannes*: M. LHOMME Régis, *Vézinnes*: M. PACAULT Philippe, *Villiers-Les-Hauts*: M. BERCIER Jacques, *Vireaux*: M. PONSARD José, *Viviers*: M. PICQ Christian, *Yrouerre*: M. ZANIN Alain

### Excusés ayant donné pouvoir:

Aisy-sur-Armançon: M. MURAT Olivier (a donné pouvoir à M. DE PINHO José), Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne (a donné pouvoir à M. SABOURIN Sébastien), Quincerot: M. BETHOUART Serge (a donné pouvoir à Mme GRIFFON Delphine), Serrigny: Mme THOMAS Nadine (a donné pouvoir à M. PROT Dominique), Tonnerre: Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à M. FICHOT Jean-François), M. GERTNER Philippe (a donné pouvoir à Mme TOULON Sylviane), Mme DUFIT Sophie (a donné pouvoir à M. LENOIR Pascal)

Absents excusés: Argentenay: M. TRONEL Michel, Baon: M. CHARREAU Philippe, Cheney: M. CALONNE Marc, Dannemoine: M. KLOETZLEN Éric, Flogny-La-Chapelle: Mme DRUJON Nathalie, M. DEPUYDT Claude, Gigny: M. TOBIET Michel, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Tonnerre: M. LETRILLARD Laurent, Villon: Mme CHAMPAGNE-MANTEU Nadine

<u>Absents non excusés</u>: <u>Epineuil</u>: Mme JOUVEY Maryline, <u>Gland</u>: Mme CAMUS NEYENS Sandrine <u>Lézinnes</u>: M. DUTOIT Franck <u>Saint-Martin sur Armançon</u>: M. LEMAIRE Benjamin <u>Tonnerre</u>: Mme AGUILAR Dominique, Mme ELBACHIR Nicole, M. HAMAM Nabil, M. MANUEL Lucas, <u>Tronchoy</u>: M. PATEY Jean-Marie

Secrétaire de séance : M. BERCIER Jacques

Date de convocation: mercredi 17 septembre 2025

### Objet:

#### **FINANCES**

Admissions en non-valeur

Le Service de Gestion Comptable (SCG) d'Avallon propose 10 états d'admissions en nonvaleur concernant des créances éteintes, d'un montant total de 4 691,97 € :

Budget	Article	Montant	Envoyé en préfecture le 06/10/2025  Reçu en préfecture le 06/10/2025  Publié le 07/10/2025		
Déchets ménagers	6542	776,88 €	- Clôture insuff 11D:: 089-200039642-20250924-79_2025_1-DE		
Déchets ménagers	6542	460,58 €	- Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ		
Déchets ménagers	6542	266,75€	- Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ		
Déchets ménagers	6542	1353,66 €	- Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ  - Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ		
Déchets ménagers	6542	317,99€			
Déchets ménagers	6542	31,50 €	- Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ		
Déchets ménagers	6542	247,50 €	- Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ		
Déchets ménagers	6542	672,29 €	- Surendettement et décision effacement de dette - Surendettement et décision effacement de dette		
Déchets ménagers	6542	463,24 €			
Déchets ménagers	6542	10 1,58 €	- Surendettement et décision effacement de dette		
	Total	4 691,97 €			

Toutes les voies de recours pour leurs recouvrements ayant été épuisées, il est proposé d'admettre ces créances en non-valeur.

Sur proposition du Président de séance,

	54	pour
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	2	contre
	0	abstention

**ADMET** les créances présentes sur les états fournis par le centre des finances publiques en non-valeur,

**DIT** que ces montants seront imputés au chapitre 65, article 6542 (créances éteintes) du budget concerné,

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Le Président, Monsieur Régis LHOMME La secrétaire de séance,

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).